

« Les partis doivent intégrer les MRE »

MAROCAINS DU MONDE

C'est à bâtons rompus que le ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, Mohamed Ameer, a confié au « *Soir échos* » ses impressions sur la mission qu'il a assumée depuis quatre années au sein du gouvernement.

PROPOS RECUEILLIS PAR
LEILA HALLAOUI

Au terme de votre mandat ministériel, quel bilan en faites-vous aujourd'hui ?

Entre 2007 et aujourd'hui, il y a de quoi être largement satisfait. Nous avons réussi à sortir ce ministère de l'anonymat, puisqu'il n'existait que sur le plan politique, mais certainement pas sur le plan financier et administratif. Il a fallu définir et concrétiser une politique de travail à travers de nombreux projets. Mon équipe a placé la barre très haut sur tous les niveaux : auprès des administrations pour les mobiliser, auprès du ministère des Finances pour le convaincre de nous donner les moyens, auprès des MRE et de l'opinion publique pour les sensibiliser et amener toutes ces parties à prendre au sérieux le dossier des MRE.

Sur le plan de la communication, j'ai tenu plus de 120 réunions et rencontré des milliers de personnes pendant plusieurs heures. Par rapport à mon ambition, j'avoue que les frustrations existent toujours. Celui ou celle qui prendra la relève au sein du ministère trouvera un terrain favorable pour aller de l'avant. Cela dit, il lui faudra mettre les bouchées doubles pour ne pas décevoir nos MRE.

A propos de ces « frustrations », où se situent-elles ?

Je ne suis pas satisfait sur deux ou trois plans, dont le premier reste l'insuffisance de la coordination entre les différentes institutions qui opèrent auprès des MRE. Je suis convaincu que le problème ne se situe pas dans la multiplicité des institutions. Tout au contraire, le nombre important des MRE estimé à 5 millions exige la présence de plusieurs institutions pour répondre à leurs différents besoins et les gérer. Plus encore, il faudra impliquer d'autres institutions



Pour Mohamed Ameer, le CCME doit refléter les attentes des Marocains du monde. Aujourd'hui, «il ne le fait pas», dit-il.

et intégrer au sein du gouvernement la dimension MRE dans la politique sectorielle. L'urgence, à mon avis, réside dans la nécessité de travailler dans le cadre d'une seule vision nationale. Pour y arriver, il est temps de procéder à une évaluation sereine avec comme objectif d'optimiser les moyens, de coordonner les actions et de favoriser l'intégration.

Des actions communes ont été initiées et certaines ont abouti. Mais avec les perspectives qu'offre la nouvelle Constitution, il faudra faire plus, changer d'échelle et surtout agir dans la synergie. D'ailleurs, l'opération Transit représente le meilleur exemple de cette action coordonnée.

Concrètement, que reprochez-vous aux institutions censées vous

accompagner, le Conseil consultatif des Marocains résidant à l'étranger (CCME) et la Fondation Hassan II ?

Je souhaite que le CCME puisse jouer un rôle de premier plan dans la définition et l'élaboration d'une politique publique. Ce n'est pas un organisme d'évaluation, mais il doit refléter les attentes des Marocains du monde. Le CCME ne le fait pas

Lundi 15 Août 2011

encore par rapport aux actions politiques et sociales que nous avons engagées. Dans le contexte politique actuel, il faudra revoir les relations entre le CCME et le ministère. Avec la nouvelle Constitution, le Parlement pourrait revoir le texte et plaider pour plus de synergie. Pour la Fondation Hassan II, elle a été créée comme bras opérationnel du ministère à l'étranger, mais l'évolution a fait qu'elle prenne son indépendance, qu'elle récupère certains nombres des missions du ministère. Au tout début de ma nomination, j'ai rencontré Omar Azziman et son équipe de la Fondation pour leur dire mon constat : il n'y avait pas de politique publique en faveur de nos MRE. C'est normal, la politique relève du gouvernement et c'est d'ailleurs le ministère qui subventionne la Fondation. Malheureusement, il n'y a pas de coordination, notamment au niveau du programme de l'enseignement. Il faudra, là aussi, revoir nos relations de manière à ce que chaque institution ait une articulation précise, efficace et complémentaire.

Préserver l'identité marocaine de notre communauté à l'étranger, vous en avez fait une priorité. Dans quelle mesure avez-vous atteint votre but ?

C'est la revendication première et unanime des MRE. La question culturelle s'inscrit dans l'urgence alors que plusieurs croient qu'il s'agit d'un luxe. J'ai été interpellé par différentes parties dont le ministère des Affaires étrangères, celui des Finances, le CCME, pour cause de notre projet d'inaugurer des centres culturels dans les pays d'accueil. Cela m'a permis de construire une doctrine-démarche : accompagner l'enracinement sans déracinement. Plus de 120 000 Marocains naissent chaque année à l'étranger. Ces nouvelles générations sont marocaines mais aussi citoyennes des pays d'accueil. Pour réussir leur intégration, les MRE doivent d'abord vivre en harmonie avec leurs origines. Ma plus grande satisfaction est de voir quatre centres culturels opérationnels avant la fin de l'année. Le premier sera inauguré le 23 septembre à Bruxelles. Pour ces centres, nous avons développé des partenariats avec les pays d'accueil que nous avons convaincus de leur intérêt double.

Qu'attendent au juste les Marocains du monde de vous ?

Les attentes diffèrent d'une génération à l'autre, sans oublier les catégories des détenus, des mineurs dans les centres de rétention, des femmes en difficulté, des étudiants et des retraités. Par exemple, les mineurs marocains à l'étranger sont exonérés des frais du passeport biométrique. Le manque à gagner cumulé depuis l'adoption de cette mesure s'élève aujourd'hui à 750 millions de dirhams. Rapportée à l'année, cette mesure coûte un manque à gagner de 75MDH, mais elle est nécessaire pour que tout MRE ait son passeport marocain. 40.000 MRE retraités ont aussi bénéficié de l'exonération



Les Marocains du monde disposent de la pleine citoyenneté en tant qu'électeurs éligibles et ont le droit de se présenter à toutes les échéances électorales.

des frais pour importer une voiture. Le rapatriement des corps des Marocains décédés de l'étranger coûtera au Maroc, rien que cette année, plus de 16MDH. Au cours des deux dernières années, plus de mille corps ont été rapatriés. Plus de 16 000 personnes ont été, par ailleurs, rapatriées de zones de conflit ou ayant connu des catastrophes : Tunisie, Libye, Côte d'Ivoire, Egypte, Japon...

La généralisation de l'assistance juridique et judiciaire figure aussi sur la liste des revendications. Nous avons mis en place le mécanisme nécessaire pour cela et plus de 400 cas en ont bénéficié. Côté encadrement professionnel, nous formons nos jeunes dans les pays d'accueil en partenariat avec ces derniers afin de leur garantir un emploi.

Sur le plan politique, il semble pourtant que les MRE ne sont pas contents. Ils estiment que les partis marocains ne s'intéressent pas à leurs problèmes et légitiment ainsi la constitution d'un nouveau parti qui porte le nom de « Coalition pour la patrie » (CPP). Qu'en pensez-vous ?

La question de la participation politique a été tranchée. Le souverain

a insisté lors de son discours à l'occasion de la présentation de la nouvelle Constitution que les Marocains du monde disposent de la pleine citoyenneté en tant qu'électeurs éligibles et ont droit de se présenter à toutes les échéances électorales, nationales, régionales et locales. Reste la participation et l'organisation de cela dans les pays d'accueil. Le souverain a précisé qu'il faudra attendre que les conditions soient réunies. En attendant et à la veille des élections, c'est aux partis politiques de s'ouvrir sur les MRE, de proposer des candidatures dans les listes nationales ou les autres. Il ne faut pas oublier que plusieurs MRE préfèrent participer politiquement dans leur pays d'accueil. C'est mieux, à mon avis, pour les MRE de s'impliquer politiquement dans le pays d'accueil, d'agir localement pour défendre leurs droits. Mais ce que nous avons, malheureusement, constaté, c'est que là où les Marocains ont le droit de participer aux élections, ils ne le font pas d'une manière active laissant à l'extrême droite le champ libre.

Je ne pense pas que la création de la CPP soit une bonne chose. N'oublions pas que la Constitution interdit des partis sur des bases ethniques ou régionales. Il ne faut pas nourrir l'illusion, donner l'impression que demain 10 ou 20 députés représenteraient cette communauté au Parlement. Il faut rappeler que le Maroc n'est pas en train de découvrir la représentativité politique des MRE. Nous avons

mené une expérience en 1984 et le résultat n'était pas concluant. Les élus MRE, à l'époque, ont fini par s'installer au Maroc et abandonner la communauté à l'étranger. Ce qui me fait mal, c'est que cet effort se fait aux dépens des urgences sociales. Il est temps que les MRE et l'Etat travaillent ensemble, qu'il n'y ait plus de relation d'assistance mais des actions communes formalisées.

Sur la question de la mobilisation pour le Sahara, les MRE jouent-ils pleinement leur rôle ?

Les Marocains répondent toujours présent aux appels à la mobilisation. La question du Sahara est au cœur de toutes les problématiques : droits de l'Homme, liberté de la presse, développement économique... Il ne suffit plus aujourd'hui de dire que le Sahara est marocain ou de se baser sur l'histoire pour le justifier. Il faut disposer d'arguments nécessaires pour défendre le Projet Maroc. Il faut avoir les informations, être en phase avec ce que fait le Maroc. D'où l'intérêt de doter la communauté des Marocains du monde de cette masse d'informations que j'appellerai boîte à outils. Je reconnais que nous avons des compétences dont un grand nombre n'est pas impliqué dans la question du Sahara par manque de soutien et d'informations. Avec le ministère des Affaires étrangères et d'autres institutions, nous avons pensé à la mise en place d'un programme de renforcement des capacités des associations marocaines à l'étranger dans ce sens. Nous comptons sur la société civile et nos élites pour envisager une action forte, coordonnée et commune. ♦

C'est mieux, à mon avis, pour les MRE de s'impliquer politiquement dans le pays d'accueil, d'agir localement pour défendre leurs droits.